

Caen, le 14 octobre 2024

Madame le Maire, Monsieur le Maire,

Soucieux de favoriser la qualité de vie des personnes âgées et en situation de handicap souhaitant demeurer chez elles le plus longtemps possible, le département du Calvados a entendu moderniser son offre de services et l'étoffer afin de faciliter le quotidien des intéressés en luttant contre les effets de la perte d'autonomie. C'est dans ce cadre qu'en 2019, la **téléassistance départementale**, confiée à **VITARIS**, est venue supplanter un système obsolète ne répondant plus aux attentes des abonnés.

Cette offre a rencontré **un franc succès** au vu d'**un coût particulièrement attractif sans avoir à transiger sur un niveau de qualité élevé**.

A la suite des procédures de renouvellement, une nouvelle délégation de service public est confiée à VITARIS et est marquée par **deux évolutions notables** :

- dorénavant, **le détecteur de chute est inclus dans l'offre de base, et ce, sans évolution du tarif qui s'établit à 10 € ;**
- **un second modèle de boîte à clé qui se fixe comme un cadenas**, sera maintenant proposé afin que les demandeurs qui n'obtiennent pas de leur bailleur l'autorisation de percer des trous pour installer la boîte à clé « standard », ne soient pas pénalisés.

Les bénéficiaires pourront par ailleurs, s'ils le souhaitent, souscrire à des options innovantes (bouton SOS géo localisé, transmetteur de dernière génération, coussin ergonomique, tablette sénior...) qui ne figuraient pas dans le contrat précédent.

Un flyer de présentation est en cours d'élaboration ; je ne manquerai pas de revenir vers vous dès qu'il sera finalisé afin de vous le communiquer.

Nous savons pouvoir compter sur chacun d'entre vous et vos équipes pour continuer de promouvoir ce dispositif qui rend pleinement satisfaction et vous en remercions par avance.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*En cordialité*

  
Jean-Léonce DUPONT